

La Province du Brabant wallon veut sortir de la HE Lucia De Brouckère

■ Le libéral Mathieu Michel lâche le partenariat avec Bruxelles au profit d'une fusion dans le BW.

Les avocats et juristes pourront s'en donner à cœur joie. Car la saga politico-judiciaire qui s'ouvre dans l'affaire de la haute école bruxelloise Lucia de Brouckère ne fait que commencer. Mardi, le Conseil d'Etat devait se prononcer sur le recours introduit il y a quelques jours par le collège de direction de l'établissement. Pour rappel, à la veille des fêtes de fin d'année, celui-ci avait été écarté sans ménagement par son Pouvoir organisateur majoritaire, la Commission communautaire française (Cocof), via la ministre-Présidente Fadila Laanan (PS), à la suite d'une injonction émise par le SPF Emploi.

Cette haute école qui forme dans des filières aussi variées que l'agronomie, l'économie, le pédagogique, la technique ou encore le paramédical est en proie à des problèmes depuis des années. En 2016, les étudiants y faisaient grève, dénonçant des conditions d'études "déplorables". En 2012 déjà, des plaintes avaient été déposées auprès de l'inspection du bien-être au travail tandis que la direction de l'époque avait été mise à l'écart pour dérapages budgétaires et illégalités. Fin décembre, le nouveau collège de direction, chargé de redresser la situation depuis 2016, a été écarté à son tour. Contestant la manière dont cette décision "radicale" a été prise par son PO, ce dernier a introduit un recours en extrême urgence auprès de l'instance administrative.

Du Conseil d'Etat au tribunal du travail

Mardi matin, le premier auditeur du Conseil d'Etat a rendu ses conclusions orales au sujet de l'affaire. S'il faudra attendre le rapport écrit pour tirer de grandes conclusions, les premières déclarations semblaient converger vers un renvoi du dossier vers d'autres juridictions. Le Conseil d'Etat estime en effet que l'acte en question n'est pas administratif et que la Cocof n'a eu d'autres choix que d'appliquer l'injonction du SPF Emploi. Quelle que soit la décision définitive du Conseil d'Etat, il nous revient que le collège de direction aurait d'ores et déjà pris la décision de poursuivre sa contre-attaque judiciaire en s'adressant au tribunal du travail de Bruxelles.

Reste cette interrogation. Le SPF Emploi qui a décidé de mettre le Pouvoir organisateur en demeure d'écarter un collège de directeurs élus savait-il qu'il visait en réalité deux entités et non la seule Cocof? Car, cas unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, le PO de la haute école Lucia de Brouckère est en fait... bicéphale. La Province du Brabant wallon est en effet également partie prenante à cette aventure qui commence à sentir le soufre. Mathieu Michel (MR), le président du collège provincial du Brabant wallon, l'a bien compris. Depuis plusieurs mois, le frère du Premier ministre tente de se dépatouiller de cette situation héritée de l'époque de la scission de la province de Brabant, en 1995.

Une fusion avec la haute école Paul-Henri Spaak

Aujourd'hui, environ 250 des 1 700 étudiants de la haute école Lucia de Brouckère étudient à Jodoigne dans son antenne provinciale. Il y a quelques mois, de grosses tensions étaient apparues entre la haute école et la province au sujet de

leurs responsabilités respectives ou non dans la gestion quotidienne de la haute école. Dans la foulée, les choses avaient été clarifiées entre la Cocof et la province.

Mais Mathieu Michel a visiblement décidé de saisir cette occasion pour aller plus loin dans la réflexion en suggérant dans deux courriers adressés à la ministre Laanan et au ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS), de "défusionner" l'antenne jodoignoise de Lucia de Brouckère pour la fusionner avec le HE2B de Nivelles (haute école Paul-Henri Spaak). *"Par ce biais, notre but est de faire en sorte que notre offre de formations soit en meilleur rapport avec le tissu socio-économique qui évolue en Brabant wallon, défend M. Michel. Mais tout cela devrait se faire impérativement à la seule condition que cela ne déforce pas Lucia de Brouckère."* En coulisses, bon nombre d'interlocuteurs évoquent ainsi à nouveau le scénario d'une fusion entre Lucia de Brouckère et la haute école Francisco Ferrer comme réponse à ce potentiel départ des étudiants jodoignois. Reste à voir si le ministre Marcourt sera prêt à modifier les décrets pour rendre la demande du libéral réalisable... Rien n'est moins sûr.

Alice Dive